✚ L'excellence de la formation au service de votre entreprise

# Formation PRAP 2S ALM

## Prévention des Risques liés à l'activité physique Sanitaire et Médico-social

**PRAP 2S ALM**

**PARTICIPANTS : de 2 à 10 personnes**

**PUBLICS CONCERNES : Membres du personnel soignants et aides-soignants du milieu hospitalier ou EHPAD.**

**PRE REQUIS : Pour l'entreprise : Préparation de l'action par la direction en lien avec le formateur PRAP et mise en place d'un comité de pilotage et/ou d'un groupe de travail chargé de la mise en œuvre du plan d'action à l'issue de la formation. Une journée de formation du dirigeant ou d'un collaborateur dûment habilité devra avoir lieu en amont.**

## Objectifs de la formation :

**Permettre aux participants de :**

- ✓ Être capable de se situer en tant qu'acteur de la prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement.
- ✓ Être capable d'observer et d'analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues.
- ✓ Être capable de participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention.
- ✓ Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi

**Les finalités de la formation :**

- ✓ Comprendre l'intérêt de la prévention et les enjeux de la démarche PRAP
- ✓ Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise
- ✓ Amélioration des conditions de travail et principe de prévention
- ✓ Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues
- ✓ Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise et à sa prévention
- ✓ Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi
- ✓ Maintenir et garantir les objectifs de la formation PRAP qui s'intègrent dans une démarche globale de prévention. Ces objectifs invitent à la mobilisation des acteurs et décideurs de l'entreprise

## Organisation de la formation :

Durée : 4 journées / 28 Heures en présentiel
Horaires : 9H/ 17H ou spécifiques à définir
Lieu : **Intra**-Entreprises ⇒Dans vos locaux.
**Inter**-Entreprises ⇒Dans l'un de nos centres de formation.

**Méthodes et outils pédagogiques :**

- ✓ Apports théoriques et démonstration pratique – Échanges interactifs avec les stagiaires
- ✓ Mise en situation en adéquation avec les risques liés à l'entreprise : études de cas
- ✓ Support pédagogique : Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques, jeux de rôles, applications concrètes.
- ✓ Matériel adapté au secteur d'intervention L'utilisation des aides techniques préventives

**Encadrement :**

- ✓ **Centre de formation déclaré à la DRIEETS**, disposant d'un Service Relations Clients, d'un Service Administratif, d'un Service Qualité, et d'une équipe pluridisciplinaire de formateurs.
- ✓ **Centre de formation certifié Qualiopi et habilité INRS PRAP IBC et 2S.**
- ✓ Formateurs expérimentés, certifiés et disposant de toutes les compétences requises.


**CONTACT :**

**Responsable pédagogique : Viroulaud Frédéric**
**Sécurité Premium Formation IDF Nord**
Tel : 09 82 37 90 70
Mail : secretariat@spformation.fr
**Sécurité Premium Formation Centre Ouest**
Tel : 05 49 21 50 16
Mail : centre-ouest@spformation.fr


## Programme de la formation :

**Domaine de compétences 1 (IBC et 2S) : Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son entreprise ou son établissement**

**1. Comprendre l'intérêt de la prévention**
1.1. Repérer les différents enjeux pour l'entreprise ou l'établissement
1.2. Comprendre l'intérêt de la démarche de prévention
1.3. Situer les différents acteurs de la prévention et leurs rôles

**2. Connaitre les risques de son métier**
2.1. Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage
2.2. Reconnaître les principaux risques de son métier et les effets induits
2.3. Repérer, dans son métier, les situations de travail susceptibles de nuire à sa santé

**Domaine de compétences 2 (IBC et 2S) : Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain, afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues**

**3. Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humain**
3.1. Connaitre le fonctionnement du corps humain
3.2. Repérer les limites du fonctionnement du corps humain
3.3. Identifier et caractériser les différentes atteintes à la santé

**4.** Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé
4.1. Observer et décrire son activité de travail en prenant en compte sa complexité
4.2. Identifier et caractériser les risques potentiels liés à l'activité physique
4.3. Analyser les différentes causes d'exposition à ces risques potentiels

**Domaine de compétences 3 (IBC et 2S) : Participer à la maîtrise du risque dans son entreprise ou son établissement et à sa prévention**

**5. Proposer des améliorations de sa situation de travail**
5.1. A partir des causes identifiées au cours de son analyse
5.2. En agissant sur l'ensemble des déterminants de sa situation de travail
5.3. En prenant en compte les principes généraux de prévention

**6. Faire remonter l'information aux personnes concernées**
6.1. Identifier les personnes concernées
6.2. Utiliser les modes de communication et de remontée d'information en vigueur dans l'entreprise ou l'établissement

**7. Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort**
7.1. Connaître et appliquer les principes de sécurité physique et d'économie d'effort à l'ensemble de ses situations de travail
7.2. Connaître et utiliser les différents équipements mécaniques et aides à la manutention

**Domaine de compétences 4: Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi**

**8. Identifier les enjeux d'un accompagnement**
8.1. Argumenter les enjeux pour la personne aidée et sa famille
8.2. Identifier les enjeux pour l'accompagnant
8.3. Identifier les enjeux pour l'établissement

**9. Séquencer les déplacements naturels permettant de se mouvoir**
9.1. Repérer les étapes nécessaires aux déplacements naturels
9.2. Déterminer les capacités nécessaires à la réalisation des déplacements

**10. Analyser la situation d'un accompagnement**
10.1. S'assurer des possibilités de la personne aidée à réaliser seule son déplacement
10.2. Identifier les capacités de la personne aidée à réaliser les étapes du déplacement naturel
10.3. Identifier les déterminants liés à l'environnement qui facilitent ou limitent le déplacement
10.4. Prendre en compte les risques pour la personne aidée et l'accompagnant

**11. Caractériser les aides techniques au regard des situations d'accompagnement**
11.1. Identifier les aides techniques au regard des contraintes environnementales
11.2. Déterminer les aides techniques en fonction des caractéristiques des personnes aidées

**12. Mettre en œuvre un accompagnement à partir de son analyse en prenant soin de la personne aidée et de soi**
12.1. Prendre en compte le résultat de l'analyse de la situation d'accompagnement
12.2. Guider la personne aidée en respectant les étapes du déplacement naturel
12.3. Compenser les incapacités par une assistance sans portage délétère en intégrant si nécessaire une aide technique

## Évaluation :

- ✓ Participé activement à l'ensemble de la formation
- ✓ Avoir réussi à l'évaluation certificative (théorie et pratique) qui se déroule selon la grille d'évaluation PRAP 2S ALM de l'INRS
  - ✓ Après Validation : Remise du Certificat PRAP 2S ALM